



FAITS SAILLANTS DU

RAPPORT FINANCIER 2021

ET

DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Août 2022

Madame,
Monsieur,

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 2 août 2022, je vous présente les faits saillants du rapport financier pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2021, tel que préparé par M. Daniel Tétreault, CPA auditeur

Les revenus de fonctionnement aux états financiers non consolidés totalisent 6 241 304 \$ et les charges non consolidées pour l'ensemble des services municipaux, incluant les frais financiers et l'amortissement des immobilisations, s'élèvent 6 436 502 \$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette, affectations, etc.), les états financiers présentent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales non consolidées de 569 257 \$.

Selon le rapport financier déposé à la séance ordinaire du 2 août 2022, le surplus accumulé non affecté non consolidé au 31 décembre 2021 est de 1 801 634 \$.

Au 31 décembre 2021, l'endettement net à long terme de l'administration municipale atteignait 6 913 670 \$.

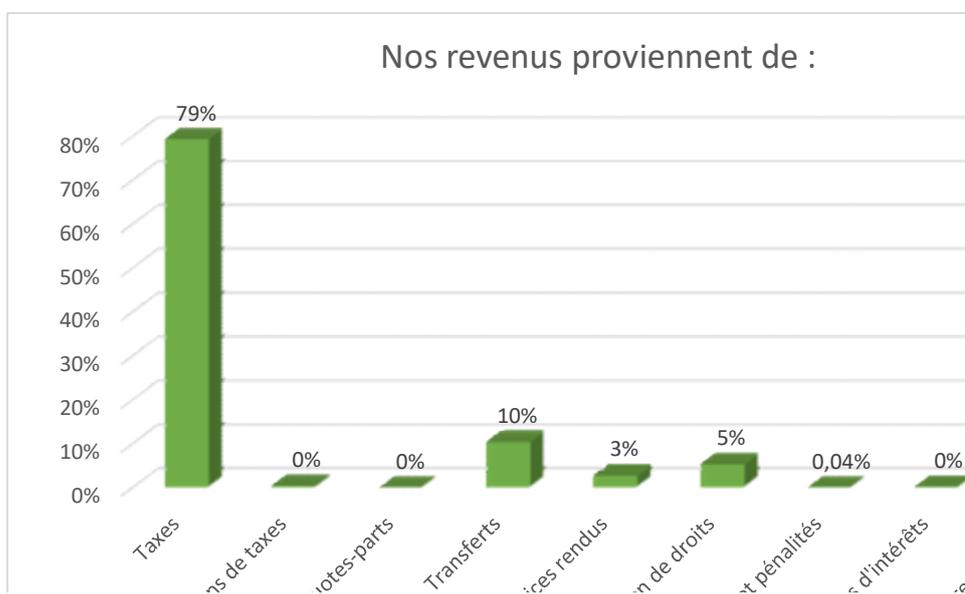
Vous pouvez consulter le rapport financier 2021 consolidé sur le site Internet du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) au lien suivant :

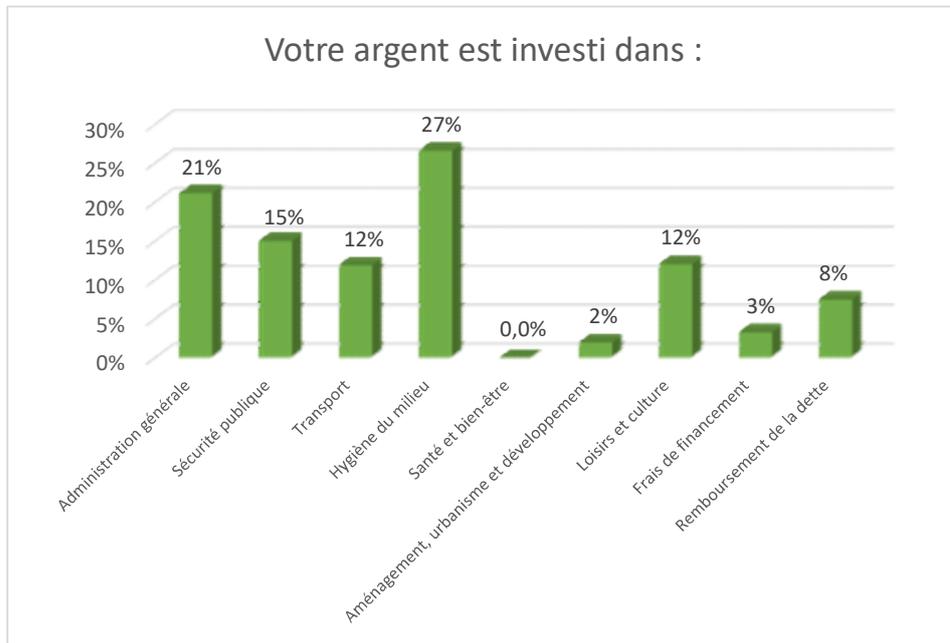
<https://www.mamh.gouv.qc.ca/finances-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications/rapport-financier-des-organismes-municipaux/exercice-financier-2021/>

Malgré les contraintes de la crise de la COVID-19, l'année 2021 aura permis au conseil municipal de réaliser un certain nombre de travaux d'investissement, tels que :

- L'agrandissement et l'aménagement du garage municipal grâce au soutien du gouvernement du Québec dans le cadre du Programme de réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM). Les travaux d'aménagement la cour ainsi que la construction d'un entrepôt se sont terminés en 2021. Cependant, la construction d'un nouvel abri à sel ainsi que le remplacement de la clôture prévu en 2021 ont pris du retard en raison notamment des délais et des contraintes liées à COVID-19 et de ses effets sur le milieu de la construction.;
- La réalisation d'études pour des plans et devis en prévision de dépôt de demandes de soutien financier pour la construction du nouveau pavillon des loisirs;
- Rencontre d'orientation et d'étude avec une firme d'architecte pour l'agrandissement de la caserne du service de sécurité incendie;
- Début de la réfection de l'ensemble des infrastructures (sanitaire-pluviale-aqueduc) des rue Guertin, de la Coopérative et d'une portion de la rue Hamel;

- *La réfection et le pavage d'une portion de la rue Hamel de la rue Rémillard et de la rue Leclerc;*
- *La réfection du rang des Petits trente entre le chemin Benoit et les limites des Ste-Marie-Madeleine;*
- *La réalisation d'études pour les plans et devis en prévision de la réfection et le pavage de la première Rue et de la première Avenue;*
- *Mise en place du programme de vidange périodique des fosses septiques des résidences non-raccordées au réseau sanitaire;*





RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Au printemps 2021, la Municipalité a reconduit le mandat de son vérificateur nommé en 2018. Selon l'opinion de celui-ci, il déclare, qu'à son avis, les états financiers consolidés donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste et des partenariats auxquels elle participe au 31 décembre 2021 ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

CONCLUSION

Je souhaite que ce document vous informe sur notre situation financière. Je vous assure que nous faisons tout pour vous donner des services de qualité au meilleur coût possible. Je tiens à souligner le travail remarquable des élus du précédent mandat ainsi que les nouveaux élus arrivés en novembre dernier. Je termine en remerciant l'engagement bénévoles des membres de notre communauté ainsi que des employés municipaux qui travaillent sans relâche afin d'offrir des services publics de qualité à de notre belle communauté. Vous pouvez communiquer à l'hôtel de ville, durant les heures d'ouverture, au 450 467-3456 pour plus d'information, merci.

Cordialement,

La mairesse,

Marilyn Nadeau

P.-S. - Ce document sera distribué à chaque adresse civique par le biais du journal local, La Criée, ainsi qu'il sera publié sur le site Internet de la Municipalité.